

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 26 juin au dimanche 2 juillet 2023



POLICE
RIVIERA

363 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

118 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

446 jours de service

Cours de répétitions et interventions en faveur de la collectivité



SDIS
RIVIERA

11 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Montreux



Clarens, 26.06.2023 – 1115 : chien non tenu en laisse

En cours de patrouille cycliste sur les quais de Clarens, un assistant de sécurité publique remarque la présence d'un chien, gambadant seul sans être tenu en laisse alors que la signalisation en place oblige les canidés à être tenus en laisse. Son propriétaire est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal

27.06.2023 – 0810 : musicien de rue sans autorisation

En cours de patrouille pédestre en gare de Montreux, un policier interpelle un homme qui joue de la guitare sans autorisation sur la voie publique. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Territet, 01.07.2023 – 1050 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste circule sur l'avenue de Chillon. Arrivée au passage pour piétons, elle ne remarque que tardivement la présence d'une piétonne et la heurte. Blessée, cette dernière est acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais par un équipage ambulancier. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



01.07.2023 – 1220 : conduite d'une trottinette électrique sous l'influence de l'alcool

En cours de patrouille motorisée sur la Grand-Rue, les policiers interceptent un homme qui circule au guidon de sa trottinette électrique sous l'influence de l'alcool. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Pollution sonore

Les 1^{er} et 2 juillet, huit automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la rue du Lac, à Clarens, ainsi qu'aux avenues des Alpes, Claude-Nobs, Casino et à la Grand-Rue, à Montreux. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Vevey



26.06.2023 : conduite d'une trottinette électrique sans permis de conduire

Deux adolescentes de 14 et 15 ans sont interceptées à la rue des Moulins et à la rue du Simplon alors qu'elles circulent sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Elles sont dénoncées pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

27.06.2023 – 1630 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre au débarcadère, les policiers remarquent la présence de deux jeunes hommes qui pêchent sans permis valable. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente.

02.07.2023 – 1650 : accident la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur la route de l'Esplanade. Parvenu à l'intersection avec le chemin Vert, pour une raison indéterminée, il dévie de sa route et heurte le support métallique d'un îlot. Blessé, il est pris en charge par un équipage de la REGA et acheminé au CHUV. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Autres



Le cours de répétition de la compagnie 2 a eu lieu du lundi 26 au vendredi 30 juin 2023. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine. A l'occasion de ce cours, un accent particulier a été mis sur l'instruction pour garantir le fonctionnement des antennes Polycom en cas de blackout.

Depuis le vendredi 30 juin 2023, des astreints de la protection civile sont engagés pour la gestion de la circulation et l'accès aux parkings en ouvrage. Un aide à la conduite (AIC) est engagé au centre d'engagement et de coordination (CECO).



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
26.06.23	Vevey, Rue des Moulins	30 km/h	47 km/h	*	26	*
28.06.23	La Tour-de-Peilz, Rte de St-Maurice	60 km/h	87 km/h	*	27	*
29.06.23	Chailly-Montreux, Rte de la Saussaz	50 km/h	66 km/h	*	42	*
30.06.23	Vevey, Av. de Corsier	30 km/h	47 km/h	*	15	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	36'949	10	63	0.198%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	37'066	34	27	0.165%